

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE391

présenté par
Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 12

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« mis »

le mot :

« placés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.